

Questions orales

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je crois comprendre qu'un tel mécanisme existe déjà et que la Société canadienne des postes a offert, à plusieurs reprises, d'expliquer aux députés le fonctionnement de ce mécanisme et de tout ce qu'il comporte. J'ai entendu dire que le Nouveau Parti démocratique aurait refusé d'assister à une de ces séances au moins.

Si le député y tient vraiment, je demanderai à la Société canadienne des postes de tenir une séance d'information à son intention et à celle de ses collègues, pour qu'ils puissent être au courant du système et proposer des améliorations à y apporter, le cas échéant.

* * *

• (1200)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, je suis sûr que le ministre du Commerce extérieur conviendra que le harcèlement de Honda par les Douanes américaines menace très sérieusement les futurs investissements au Canada.

Voyons ce qui se passe. Les autorités américaines prétendent que le contenu nord-américain de la Civic est inférieur à 50 p. 100. Selon les autorités canadiennes, il est de 66 p. 100. Cette importante divergence de vues ne montre-t-elle pas au ministre que l'Accord de libre-échange doit être modifié pour qu'on ait des règles précises du contenu?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, permettez-moi de corriger un point.

Revenu Canada a dit à Honda que le contenu est supérieur à 50 p. 100, mais n'a pas précisé—contrairement à ce qu'a dit le député—le chiffre exact.

Je suis d'accord avec le député sur le fond de la question. L'un des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne la négociation d'un accord nord-américain de libre-échange ou, si les négociations en vue de cet accord échouent, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis lui-même, c'est de préciser les règles d'origine pour éviter que ce problème ne se reproduise.

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre.

Si la décision des Douanes américaines est défavorable à Honda, comme elle risque fort de l'être, le seul recours qu'a le Canada est de faire appel à la procédure d'arbitrage prévue au chapitre 18 de l'Accord de libre-échange. Comme le sait le ministre, l'un des grands problèmes est que l'arbitrage n'est exécutoire que si les États-Unis acceptent qu'il le soit.

Le ministre a-t-il demandé aux États-Unis s'ils accepteraient que la décision rendue en vertu de cette disposition soit exécutoire et, s'il l'a fait, qu'ont répondu les Américains?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous avons, en vertu de l'Accord de libre-échange, entamé avec les États-Unis des consultations à propos de deux questions—la première, la décision en ce qui concerne Honda, la deuxième, le problème que nous avons actuellement avec la Camry, concernant également les règles d'origine.

Laissons le processus suivre son cours. Nous avons fait valoir avec vigueur notre point de vue sur ces deux questions au gouvernement américain. Nous continuerons de le faire, en collaboration avec les deux sociétés concernées. Toutefois, l'objectif est manifestement d'éviter ces problèmes à l'avenir en arrivant maintenant ou dès que possible à une entente quant à la façon dont les règles d'origine devraient être interprétées par les deux gouvernements.

* * *

[Français]

LES HEBDOMADAIRES LOCAUX

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications et concerne son annonce d'hier au sujet de la subvention accordée aux journaux.

Le ministre n'est pas sans savoir que le *Journal de Cornwall*, le *Soleil de la Colombie* et plusieurs autres hebdomadaires desservant les communautés francophones hors Québec sont en voie de disparition à cause d'une décision arbitraire de la Société canadienne des postes qui force ces journaux à se classifier comme hebdomadaires plutôt qu'à titre de revues.

J'aimerais demander au ministre s'il est prêt à intervenir auprès de son collègue, le ministre responsable de la Société canadienne des postes, qui a refusé de répondre aux lettres de l'Association de la presse francophone hors Québec, afin de permettre à ces journaux—là de survivre?